

LE NUMÉRIQUE EN

FRANCE :

VERS UNE HARMONISATION DES TERRITOIRES ?

SOMMAIRE

INTRODUCTION

1 . TERRITOIRES NUMÉRIQUES : LES « POSSIBLES »

- S'INFORMER ET DIFFUSER : RESTER UN ACTEUR DANS LA SOCIÉTÉ
- POUVOIR CRÉER SON ACTIVITÉ N'IMPORTE OU GRÂCE AUX TIC

2 . NUMÉRIQUE ET TERRITOIRE : LA REGION AUVERGNE

- AUVERGNE NOUVEAU MONDE
- « NEW DEAL » EN AUVERGNE

3 . LE POUVOIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES

- QU'EST-CE-QUE LE RÉSEAU ?
- COMMENT IL ASSOIT LE POUVOIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES ?

4 . LES LIMITES DU TERRITOIRE NUMÉRIQUE

- INEGALITES ET AUTONOMIE DES REGIONS
- ATTRACTIVITE URBAINE
- PROFILS ET SPECIALISATION

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Beaucoup de spécialistes s'accordent à dire que la troisième révolution industrielle sera, ou plutôt est celle du numérique. En effet, « Le numérique n'est pas seulement un secteur industriel, c'est une transformation économique et sociale complète. C'est une révolution industrielle plus grande que la précédente. » expliquait Henri Verdier, le président de Cap Digital, lors d'une conférence « Le numérique pour l'emploi et la croissance ».

On assiste à de grandes mutations dans des domaines fondamentaux tels que les échanges de biens et services mais aussi entre les personnes, les moyens de production, l'accès à l'information et les nouveaux moyens de communication ... Tout cela affecte nos modes de vie et a des répercussions à l'échelle du territoire. C'est pourquoi je vais tenter de traiter cette question avec l'appui du magazine suivant : LA FRANCE DU NUMÉRIQUE, L'usine Nouvelle N°3306 (du 08 au 14 Novembre 2012).

On remarque que nos grandes villes sont aujourd'hui saturées : manque de logements, transports en commun poussés à leur quasi maximum ... même si de nouvelles alternatives émergent (troc ou prêt d'appareils électroménager en ligne, AMAP ou encore réseaux de jardins partagés ...). Nos citadins sont à la recherche d'une meilleure qualité de vie quitte à aller vivre en périphérie voire même un peu plus loin. Le numérique aujourd'hui permet cela, via la diversité d'usages qu'il offre.

1 . TERRITOIRES NUMÉRIQUES : LES « POSSIBLES »

S'INFORMER ET DIFFUSER : RESTER UN ACTEUR DANS LA SOCIÉTÉ

« L'internet redistribue l'information, les moyens de la produire et de l'échanger donc le pouvoir. Il le fait d'abord au profit des individus, qui s'en saisissent de toutes sortes de manière : pour s'informer et informer eux-mêmes, pour apprendre et partager du savoir, pour mieux consommer et concevoir eux-mêmes des nouveaux produits, pour participer à la vie publique et coproduire eux-mêmes des réponses à leurs problèmes... Les frontières se brouillent entre amateurs et professionnels, entre consommateurs et producteurs. Parce que cet EMPOWERMENT par la technologie ne trouve son sens que dans la mise en réseau, de nouvelles formes d'action collective émergent, à toute petite comme à très grande échelle. Les organisations, les institutions existantes doivent apprendre à faire face à ce nouveau pouvoir des individus interconnectés. » in *Promesses Questions Numériques 2013-2014*, FING, rubrique *Tous auteurs, créateurs, innovateurs, producteurs ...*

Internet aujourd'hui nous permet d'agir et de prendre part aux problématiques de la société peu importe où l'on se trouve. En effet il est possible d'obtenir les informations, d'aller chercher celles qui nous intéressent en fonction de nos préoccupations et de participer au débat sur la toile, voire par la suite à diverses manifestations. C'est ce que l'on a notamment pu observer lors des « Révolutions arabes » ou bien en ce moment même avec les manifestations contre le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Il s'agit de communiquer ses idées et de se rassembler autour d'un projet local, ponctuel, qui sans les TIC n'aurait certainement pas eu le même dénouement.

On peut très bien transposer cela du point de vue économique. De plus en plus d'acteurs à un niveau local, parviennent à avoir un impact à l'échelle nationale voire internationale via la création de start-up notamment, mais pas seulement.

POUVOIR CRÉER SON ACTIVITÉ N'IMPORTE OU GRÂCE AUX TIC

« Pour les individus et les petits producteurs, nous serions à l'orée d'une nouvelle ère, peut-être d'un âge d'or, aussi important que la Renaissance ou l'émergence de la démocratie à Athènes. Nous pouvons coproduire un système d'exploitation, une encyclopédie, les médias, un fonds de placement et même des objets physiques tels qu'une moto. Nous devenons notre propre économie - un vaste réseau mondial de producteurs spécialisés qui partagent et échangent des services pour se cultiver, se nourrir ou apprendre. Une nouvelle démocratie économique émerge, dont nous sommes tous des dirigeants. » (WIKINOMICS, 2006) in *Promesses Questions Numériques 2013-2014*, FING, rubrique *Tous auteurs, créateurs, innovateurs, producteurs ...*

Territoire et secteur d'activité sont intrinsèquement liés. En effet, les territoires ont se sont développés avec l'apparition des industries, c'est ce qu'on appelle ville-usine. A la chute de certaines industries (minières, textiles ...), on a pu remarquer un exode vers d'autres villes, d'autres bas-

sins d'emplois. Or aujourd'hui les TIC changent la donne car ils sont vecteurs d'emploi. Difficile à quantifier étant donné l'hétérogénéité de ces derniers, cela concerne beaucoup les TPE (Très Petites Entreprises), c'est à dire des initiatives ciblées, personnelles ou par petit groupe mais qui par leur nombre sont tout de même une petite révolution.

Le magazine LA FRANCE DU NUMÉRIQUE, L'usine Nouvelle N°3306 nous le montre. Les entreprises ont de plus en plus recours au numérique et de très beaux projets voient le jour non plus seulement dans les métropoles mais aussi à l'échelle des régions. C'est le cas d'Ecolutis (plate-forme de services de covoiturage) en Poitou-Charentes, d'Artefacto (réalité virtuelle, réalité augmentée et images 3D) en Bretagne ou encore d'Aquarelle.com (vente de fleurs en ligne) en Picardie. La liste est bien sûr non-exhaustive.

Les TIC permettent une grande souplesse d'adaptation. On peut désormais travailler et produire n'importe où, voire même travailler depuis son domicile. « Demain, chez soi ou dans des espaces ouverts de proximité, chacun pourra produire tous les objets dont il a besoin, envie, ou rêvé. La révolution internet se poursuit dans la conception et la production d'objets physiques. » in *Promesses Questions Numériques 2013-2014*, FING, rubrique *La fabrique numérique personnelle*.

On l'aura compris, les possibilités sont infinies. Le territoire va une fois de plus être modifié. Cette fois, les TIC, les actions locales, ou encore l'essor des microentreprises, permettront peut-être une meilleure harmonisation et une meilleure égalité entre les territoires.

2 . NUMÉRIQUE ET TERRITOIRE : LA REGION AUVERGNE

Dans un article paru dans l'Usine Nouvelle, Geneviève Colonna d'Istria parle d' « éruption numérique » en Auvergne. « L'e-réputation de l'Auvergne n'est plus à faire. Ce territoire rural a compris que son salut passerait par les nouvelles technologies. »

La preuve est la suivante : « aujourd'hui, en Auvergne, le numérique pèse 330 millions d'euros de chiffre d'affaire et recense plus de 900 entreprises et sociétés individuelles, soit quelque 7500 emplois. L'Auvergne est la première région de France couverte à 100 % par le haut débit et à l'avant-garde concernant le très haut débit. Dotée d'un centre de réalité virtuelle (CRV) à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), le seul de tout le grand centre de la France, et d'un pôle image au Puy-en-Velay (Haute-Loire), la région est aussi la seule hors Ile-de-France, à accueillir les plus grandes SSII nationales et internationales comme Cap Gemini, Accenture, IBM, Atos Origin ... Parallèlement, une kyrielle de start-up innovantes a fleuri au pied des volcans, dans un contexte porteur pour les chercheurs comme pour les petits patrons audacieux. Depuis 2008, les entreprises de nouvelles technologies se sont même fédérées au sein du cluster Auvergne TIC, destiné à regrouper les forces en présence et à les promouvoir. » LA FRANCE DU NUMÉRIQUE, L'usine Nouvelle N°3306 (du 08 au 14 Novembre 2012)

Comment l'Auvergne a t'elle pu obtenir de si bons résultats ?

La région a pris un réel engagement et a ainsi concentré tous ces efforts au développement de la filière numérique. Cela est passé par des opérations de communication, des subventions aux entreprises, l'investissement dans des infrastructures permettant d'accueillir ces entreprises ... et le pari s'est avéré payant si l'on en croit les chiffres cités ci-dessus.

On peut aujourd'hui trouver sur le sol auvergnat des entreprises telles que Jeuxvideo.com, un site 100 % dédié aux jeux vidéo. C'est le plus important en Europe et en terme de fréquentation, il arrive juste derrière lespagesjaunes.fr ou encore lemonde.fr. « Il compte aujourd'hui une quarantaine de salariés et a réalisé 6,8 millions d'euros de chiffre d'affaire en 2011. », selon le magazine l'Usine Nouvelle N°3306. Un bel exemple de réussite mais ce dernier est loin d'être un cas isolé. En effet, on peut également trouver le leader du référencement, Brioude Internet, en Auvergne. Sur un tout autre marché cette fois, Brioude Internet a pour but d'augmenter la visibilité de clients prestigieux tels que Lastminute.com ou encore Euromaster sur les moteurs de recherche (Google, Yahoo, Bing ...).

On l'aura compris l'Auvergne a su devenir une terre fertile pour les TIC. Aujourd'hui encore la région réussie à se promouvoir de manière innovante, et pour cela, elle dispose de nombreux arguments.

Le premier est la création d'Auvergne, Nouveau Monde et du Popupstore qui en a découlé la semaine passée à Paris. En effet, il s'agissait de créer l'événement et de communiquer autour de la région à La Bellevilloise, un lieu plutôt connu pour ses concerts que pour des salons plus traditionnels.

<http://www.auvergne-nouveau-monde.fr/>
<http://www.auvergne-popupstore.com/>

Le second est un manifeste appelé New Deal en Auvergne. 1 Emploi + 1 logement offert = une Nouvelle Vie ! Voilà ce que propose le New Deal, et qui consiste plus précisément à proposer un travail et une participation au coût du logement pendant la période d'essai des personnes qui seraient susceptibles de vouloir venir travailler sur ce territoire. La promotion du New Deal passe par le site internet ci-dessous comprenant des interviews et une liste d'offres d'emplois répertoriés spécialement. C'est un moyen plutôt inattendu d'attirer une main d'œuvre sur un territoire donné ; et il est encore trop tôt pour savoir si oui ou non, cette méthode a été efficace.

<http://www.newdeal-en-auvergne.fr/#/home>

Le dernier levier auvergnat est le cluster Auvergne TIC, un regroupement de tous les acteurs du numérique, comprenant aussi bien les centres de recherche, les universités ou encore les entreprises de ce secteur d'activité.

<http://www.auvergnetic.com/>
<http://player.vimeo.com/video/37508772?autoplay=1>

La région Auvergne fait donc aujourd'hui figure de référence dans le domaine des TIC. Elle a sut comprendre les nombreux intérêts du numérique pour revaloriser son territoire.

3 . LE POUVOIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES

Pour lutter contre l'enclavement territorial, certaines régions françaises ont choisi le numérique. On les appelle les « territoires en réseau ». Selon Pierre Musso, « il est devenu banal de constater cette omniprésence et omnipotence du Réseau, pour en souligner tantôt les bénéfiques, tantôt les menaces. », *Critique des réseaux*, p. 5.

A l'heure des TIC, le réseau est invisible et pourtant il est bien réel et partie prenante des flux que nous générons. Aujourd'hui, les territoires numériques disposent d'une couverture internet haut-débit, d'un tissu d'entreprises important à l'échelle locale et pouvant être regroupés sous la forme de cluster tels que Auvergne TIC.

QU'EST-CE-QUE LE RÉSEAU ?

COMMENT IL ASSOIT LE POUVOIR DES TERRITOIRES NUMÉRIQUES ?

Selon Pierre Musso, le réseau serait au sein d'un clivage Nature/Culture. En effet, « l'aspect artificiel de la figure du réseau proviendrait du fait qu'il est tout d'abord question d'une technique : d'abord artisanale, associée au tissage, puis de techniques de plus en plus mécanisées et industrialisées », tels les « réseaux technologiques de communication cybernétiques et les autoroutes de l'information, en passant pas les réseaux de communication industriels développés au XIXème siècle, comme le chemin de fer. L'aspect naturel que Pierre Musso met également en avant, résiderait dans le fait que le réseau est associé et appliqué conceptuellement à un organisme biologique (le plus souvent le corps humain). », in *Critique des réseaux*, Pierre Musso (PUF 2003) ou *la mort annoncée de la figure du réseau*, Zetlaoui Tiphaine, In: Quaderni. N. 52, Automne 2003. *Secret et pouvoir : les faux-semblants de la transparence*. pp. 123-128.

Difficile à appréhender, le réseau dit « naturel » serait lié à la représentation du corps humain. Quant au réseau dit « artificiel », il serait une technique. « Ainsi, le réseau aurait permis de penser le futur social, mais aussi de se représenter l'organisme humain. », in *Critique des réseaux*, Pierre Musso (PUF 2003) ou *la mort annoncée de la figure du réseau*, Zetlaoui Tiphaine, In: Quaderni. N. 52, Automne 2003. *Secret et pouvoir : les faux-semblants de la transparence*. pp. 123-128.

Autrement dit, nous allons nous intéresser au réseau « artificiel », lié à la technique, comme moyen. Le réseau va rendre possible la mise en place « des moyens numériques au service des projets des territoires, des politiques publiques, des initiatives privées, des besoins des habitants. (...) Il a vocation à être intégré aux démarches structurantes et à soutenir les dynamiques de projets des territoires. », in INTERNET ACTU, *Territoires : le développement numérique à l'heure de la maîtrise collective*, Jacques-François Marchandise, 2005.

Ici, le réseau est le vecteur permettant de connecter différents acteurs de la vie économique, sociale et politique. Il est au sein des enjeux de pouvoirs du territoire qu'il structure. En effet, on note que les échanges numériques utilisés entre professionnels, ou entre particuliers, ont aussi

fait leur apparition dans les administrations. Le réseau va alors permettre la création et la diffusion de multiples services, qu'ils soient à l'initiative des administrations elle-même (déclaration de l'impôt en ligne) ou de jeunes entrepreneurs (Babelio, covoiturage.fr ...).

La déclaration de l'impôt en ligne, mise en place par les administrations, a un double but. Certes, elle facilite les démarches de l'utilisateur, mais surtout, elle est un gain de temps précieux, et une économie de moyens : moins de papier, moins de personnel, et donc une réduction des coûts. Dans ce cas précis, l'administration a su se saisir de l'un des possibles numériques et en faire la source d'un autre type de pouvoir, dans la continuité de celui qu'elle possédait auparavant et servant aussi ses propres intérêts.

Ex-Libris, quant à lui, fonctionne de manière très différente. C'est un projet de diplôme réalisé à l'Ensci par Adrien DEMAY. Il démontre comment, à l'échelle locale, on peut grâce au réseau, mettre des livres en ligne, et ainsi obtenir une bibliothèque connectée et partagée. C'est « un ensemble d'outils et de dispositifs symbiotiques visant à mettre en valeur les ressources bibliographiques locales, faciliter l'expérience de la lecture et encourager l'échange de livres entre habitants. », in *Ex-libris : le livre entre bien commun et propriété*, Adrien DEMAY. La plateforme Ex-Libris a donc de multiples atouts pour les usagers et pour l'administration même. Elle propose une réponse à un manque d'infrastructures liées au livre en milieu rural que les territoires ne peuvent combler. Ex-Libris vient alors créer une alternative indépendante, beaucoup plus souple pour les usagers. On assiste alors à la naissance d'un nouveau pouvoir dit « numérique », qui est le résultat de l'appropriation de l'outil numérique par tous. Ce projet a été élaboré avec le soutien de Babelio, un site de livres en ligne existant.

<http://www.babelio.com/>

Le pouvoir des territoires numériques est un pouvoir à l'image de la figure du réseau, c'est à dire un pouvoir partagé. Les différents pouvoirs en présences sont mieux répartis, et cela entre les différents acteurs. Malgré les tensions, ils se complètent parfois, pour offrir un meilleur service, plus diffus, plus accessible et moins rigide.



Ex-libris : le livre entre bien commun et propriété, Adrien DEMAY

4 . LES LIMITES DU TERRITOIRE NUMÉRIQUE

Si le numérique a permis aux différents territoires, ici aux régions, de disposer d'une plus grande liberté d'action, d'augmenter leur visibilité, d'être plus attractives, ou encore de réduire certaines inégalités entre-elles, il serait déraisonné de croire à une harmonisation parfaite des ces territoires par le numérique. En effet, il existe de nombreuses limites au développement des régions par ce seul levier.

INEGALITES ET AUTONOMIE DES REGIONS

La première limite, et aussi la principale est liée aux inégalités entre régions. En effet, le budget des régions dépend de nombreux facteurs, notamment la population, le territoire, les infrastructures dont elle dispose, le nombre de lycées ... Ce budget va ensuite permettre d'innover, si elle le souhaite, mais surtout de faire fonctionner les infrastructures qui sont sous sa responsabilité. Cependant, pour une région plutôt rurale avec une densité de population plus faible, le challenge du développement par le numérique va être beaucoup plus ambitieux à relever. En effet pour être attractive en complément du numérique, elle va devoir conserver et maintenir les services publics nécessaires à la vie des gens sur place, à savoir les institutions éducatives, les établissements de santé, les infrastructures locales, les services à la personne en milieu rural et d'autres exemples, tels que le bus scolaires...« Les TIC peuvent favoriser la convergence entre la logique économique et les intérêts du territoire, à condition de renforcer et de valoriser les atouts et compétences de celui-ci : face aux entreprises en réseau, les "territoires en réseau" se doivent d'être mieux maillés, plus musclés, afin de favoriser les coopérations entre acteurs, de formaliser une vision commune de l'intérêt général et de trouver des chemins pour y parvenir (la formation, les infrastructures, les services de proximité, etc.). », in INTERNET ACTU, *Le défi numérique des territoires : les questions numériques sont-elles politiques ?* , Jacques-François Marchandise, 2007.

La seconde limite est mise en évidence par une autonomie de plus en plus attendue de la part des régions. En effet, si ces territoires deviennent autonomes, ils seront seuls décideurs des politiques à mener et de la répartition du budget selon leurs priorités. Dans ce cas, et avec des élus pouvant être de familles politiques différentes, le choix d'une politique numérique peut être considéré de plus ou moins grande importance. Menée en décalage avec d'autres régions, cela peut créer des inégalités importantes. On obtient alors des régions en retrait par rapport à d'autres, qui elles, sont beaucoup plus attractives. On peut citer l'Auvergne, le Limousin, ou encore la Bretagne, qui ont su être visionnaire par rapport au numérique et s'entourer d'acteurs pour mettre en place leur politique et les rendre pérennes. C'est le cas des travaux menés entre le Conseil Régional de Bretagne et DTA (Design Territoire Alternatives) sur la question du « Numérique Populaire » lors des ateliers participatifs des Etés TIC à Rennes par exemple.

<http://www.design-territoire-alternatives.fr/DTA/etesTIC2011.html>

ATTRACTIVITE URBAINE

Une autre limite, et non des moindres, reste l'attractivité de la capitale. Dans un système centralisé, où les infrastructures ferroviaires et routières convergent vers Paris, on remarque qu'une grande partie de l'activité, et donc des emplois, se trouve en milieu urbain. Cela prévaut malgré les subventions versées aux entreprises pour s'implanter hors Ile-de-France par exemple. De plus, 90 % de la population vit « à la ville » malgré des conditions de vie plus difficiles et un confort inférieur à celui auquel ils pourraient prétendre en milieu rural. L'attractivité des grandes villes via l'offre culturelle, l'ouverture à l'international, la vie nocturne, ou encore des services plus performants, reste encore un atout très fort. Le fait que les récentes propositions encourageant les jeunes médecins à s'implanter dans les « déserts ruraux » aient fait polémique le prouve, tous ne sont pas prêts à venir s'installer à la campagne. Enfin, avec l'essor du prix des carburants et leur raréfaction, le choix du rural devient de plus en plus difficile.

PROFILS ET SPECIALISATION

La dernière limite que j'évoquerai concerne le profil de personnes à qui s'adresse le territoire numérique et notamment le « New Deal » en Auvergne. Les régions ont investi en faveur du numérique afin d'offrir de nouveaux horizons à leurs habitants, mais pas seulement. En effet, le territoire numérique constitue un moyen de se démarquer et par ce biais, d'attirer de nouvelles entreprises et donc de nouveaux habitants. En ce qui concerne le « New Deal » par exemple, on remarque que les emplois recherchés sont très ciblés autour de l'industrie et de l'ingénierie par exemple et beaucoup moins par rapport aux arts, au spectacle, ou encore à la santé. Cette très forte spécialisation de l'offre peut constituer un atout lorsque la demande est élevée mais peut également devenir un handicap si la demande évolue.

CONCLUSION

En conclusion, on constate que numérique et territoire sont deux notions complexes. La première, bien qu'elle soit invisible, structure aujourd'hui une grande part de nos échanges, qu'ils soient professionnels, personnels ou politiques. Elle est devenue incontournable pour comprendre le monde dans le quel nous vivons et les différents rapports de force qui y sont en présence. Elle confère un grand pouvoir à qui sait comment l'utiliser. La seconde notion, celle du territoire, est tout aussi ambiguë puisque multifactorielle. C'est un domaine rassemblant des êtres humains, des espaces, des entreprises, des compétences, des capitaux et des possibles ... La conjugaison de ces deux éléments, numérique et territoire, peut s'avérer très fructueuse lorsqu'elle est mise en place de manière intelligente, innovante et collective. En effet pour bien fonctionner, elle ne doit pas être déconnectée des habitants de ce même territoire, et doit donc être mise en œuvre pour mieux les servir, tout en conservant les services déjà présents.

Cependant il est pourtant difficile de parler d'une harmonisation des territoires car le numérique révèle et génère également de nouvelles inégalités. Cette harmonisation n'est que partielle pour les raisons évoquées comme limites ci-dessus. Les différents territoires devront donc encore redoubler d'efforts pour tenter de contrer ces disparités et de rattraper leur retard.

Il paraît inconcevable aujourd'hui incontournable de pérenniser la relation entre ces deux entités afin de faire de nos citoyens de véritables acteurs du monde qu'il soit économique, social, alternatif, ou encore revendicatif.

BIBLIOGRAPHIE

Promesses Questions Numériques 2013-2014, FING, rubrique *Tous auteurs, créateurs, innovateurs, producteurs ...*

Promesses Questions Numériques 2013-2014, FING, rubrique *La fabrique numérique personnelle*

Critique des réseaux, Pierre MUSSO, p. 5

Critique des réseaux, Pierre Musso (PUF 2003) ou *la mort annoncée de la figure du réseau*, Zetlaoui Tiphaine, In: Quaderni. N. 52, Automne 2003. *Secret et pouvoir : les faux-semblants de la transparence*. pp. 123-128

Ex-libris : le livre entre bien commun et propriété, Adrien DEMAY

<http://www.auvergne-nouveau-monde.fr/>

<http://www.auvergne-popupstore.com/>

<http://www.newdeal-en-auvergne.fr/#/home>

<http://www.auvergnetic.com/>

<http://player.vimeo.com/video/37508772?autoplay=1>

<http://www.design-territoire-alternatives.fr/DTA/etesTIC2011.html>

<http://www.ensci.com/createur-industriel/presentation/diplome/themes-des-memoires-et-diplomes/article/6514/>

<http://www.babelio.com/>

LA FRANCE DU NUMÉRIQUE, L'usine Nouvelle N°3306 (du 08 au 14 Novembre 2012)

INTERNET ACTU, *Territoires : le développement numérique à l'heure de la maîtrise collective*, Jacques-François Marchandise, 2005

INTERNET ACTU, *Le défi numérique des territoires : les questions numériques sont-elles politiques ?*, Jacques-François Marchandise, 2007.